



La belle année de l'amicale des pêcheurs plaisanciers

● L'Amicale des pêcheurs plaisanciers de Crozon-Morgat (APPCM) a organisé, samedi dernier, son assemblée générale, salle Kador. Une soixantaine d'adhérents avait répondu présent, tout comme le maire de Crozon, Patrick Berthelot, et son adjoint aux ports, Yann Cusset. Pierre Colin, président, et Martine Le Dudal, trésorière, ont présenté les activités de l'année écoulée et le

bilan financier, « parfaitement équilibré ».

Il a été décidé de reconduire, pour 2024, le montant de la cotisation annuelle : 30 € par personne et 45 € pour un couple, cette somme incluant 15 € reversés à la Fédération nationale de la pêche et de la plaisance (ENPP).

L'APPCM propose, tout au long de l'année, l'animation de diffé-

rents ateliers (matelotage, manœuvres du bateau, nœuds de pêche, récoltes des algues comestibles, etc.) ou l'organisation de sorties en commun, la contribution au challenge original de photos de pêche ou la participation à la campagne annuelle de pêche au thon rouge, autorisée pour l'amicale grâce à son adhésion à la fédération nationale.



Une soixantaine d'adhérents s'était déplacée pour assister à la dernière assemblée générale de l'Amicale des pêcheurs et plaisanciers de Crozon-Morgat, salle Kador.